

# COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

102, DE LA FABRIQUE, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0  
environnement@ville.saint-marc-sur-richeleu.qc.ca

Procès-verbal de la réunion tenue le 9 avril 2014, à 19 heures

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, Marc Bouisset, et Daniel Bouchard et mesdames Lucie Sauvé, Myriam Rioux, Marie-Ève Ferland, et Ève-Marie Grenon.

Ève-Marie Grenon a dû s'absenter car elle avait un conflit d'horaire avec l'assemblée annuelle de la maison des jeunes.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé est adopté sur une proposition de Marc Bouisset et de Daniel Bouchard.

## **2. Adoption du procès verbal de la rencontre du 12 février 2014**

Le procès verbal proposé est adopté sur une proposition de Ève-Marie Grenon et de Myriam Rioux.

## **3. Code de déontologie des comités municipaux**

Les membres ont lu et signé le code de déontologie des élus municipaux. Une question a été éclaircie quant au point 4.5.

## **4. Consultation citoyenne: retour sur la soirée, reprise et commentaires**

Une reprise de la consultation citoyenne sur la politique environnementale est prévue le 26 mai prochain à la salle municipale. Il faudra faire une parution dans le Saint-Marc Quoi et un envoi aux citoyens branchés. Un retour sur les préoccupations des citoyens sera fait après la reprise.

## **5. Fin de l'examen du règlement des eaux de surface, retour sur les questions**

Il est demandé par le CCE d'ajouter un article au règlement des eaux de surface sur le transport des matières dangereuses comme c'est le cas dans la municipalité de Saint-Bonaventure. L'état des recherches sur le transport de

produits dangereux, toxiques, et biocides est fait par Marie-Eve Ferland. Les vérifications et recherches doivent être approfondies. Des questions restent à éclaircir concernant

- l'imputabilité pour les déversements dans les eaux de surface et dans les sols;
- la réglementation sur la quantité d'eau de surface qui pourrait être prélevée dans les eaux de surface;
- Lucie Sauvé soulève le point que l'inquiétude des citoyens s'accroît quant à l'éventualité de l'implantation d'exploitation de gaz de schiste à Saint-Marc-sur-Richelieu.

## **6. Fosses septiques**

La réglementation du ministère de l'environnement est expliquée aux membres. L'utilisation de bactéries et/ou enzymes est laissée à la discrétion du propriétaire.

## **7. Projets à entrevoir pour le CCE**

Les principaux projets sont les suivants:

1. Terminer et publier la politique environnementale municipale;
2. Organiser la conférence sur les énergies renouvelables et la conférence sur l'agriculture en quelques volets;
3. Il est souligné qu'il faudrait ajouter un panneau spécifique sur l'agriculture dans le Saint-Marc Quoi

## **8. Varia**

- Règlement sur les éoliennes

Le règlement sur les éoliennes est discuté et examiné. Le règlement est approuvé par les membres du CCE. La préoccupation principale des membres est d'éviter l'implantation de parc(s) éolien(s) de grande envergure sur le territoire. Les membres demandent de clarifier ce qu'est une petite éolienne domestique versus une petite éolienne.

Les membres demandent également l'ajout d'une clause de consultation citoyenne advenant un projet d'implantation d'éolienne commerciale, afin de

discuter de la pertinence et de l'opportunité de celui-ci et afin de vérifier l'acceptabilité sociale d'un tel projet.

Il est mentionné que Saint-Marc pourrait être le siège de projet pilote de quartier auto-suffisant ou d'implantation de systèmes expérimentaux à l'école ou au complexe municipal.

- Pesticides

Myriam Rioux demande à ce qu'un article de sensibilisation soit écrit dans le Saint-Marc Quoi de mai sur la question des pesticides.

- Compteurs HQ

Il est statué que cette question est d'ordre privé pour les citoyens et que le comité n'a pas à intervenir.

## **9. Clôture de la rencontre**

La rencontre est close à 21h15 et la prochaine rencontre est prévue pour le 14 mai à 19 heures.